

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 101 (1965)

Heft: 36

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MONTREUX

15 OCTOBRE 1965

CI^e ANNÉE

N° 36

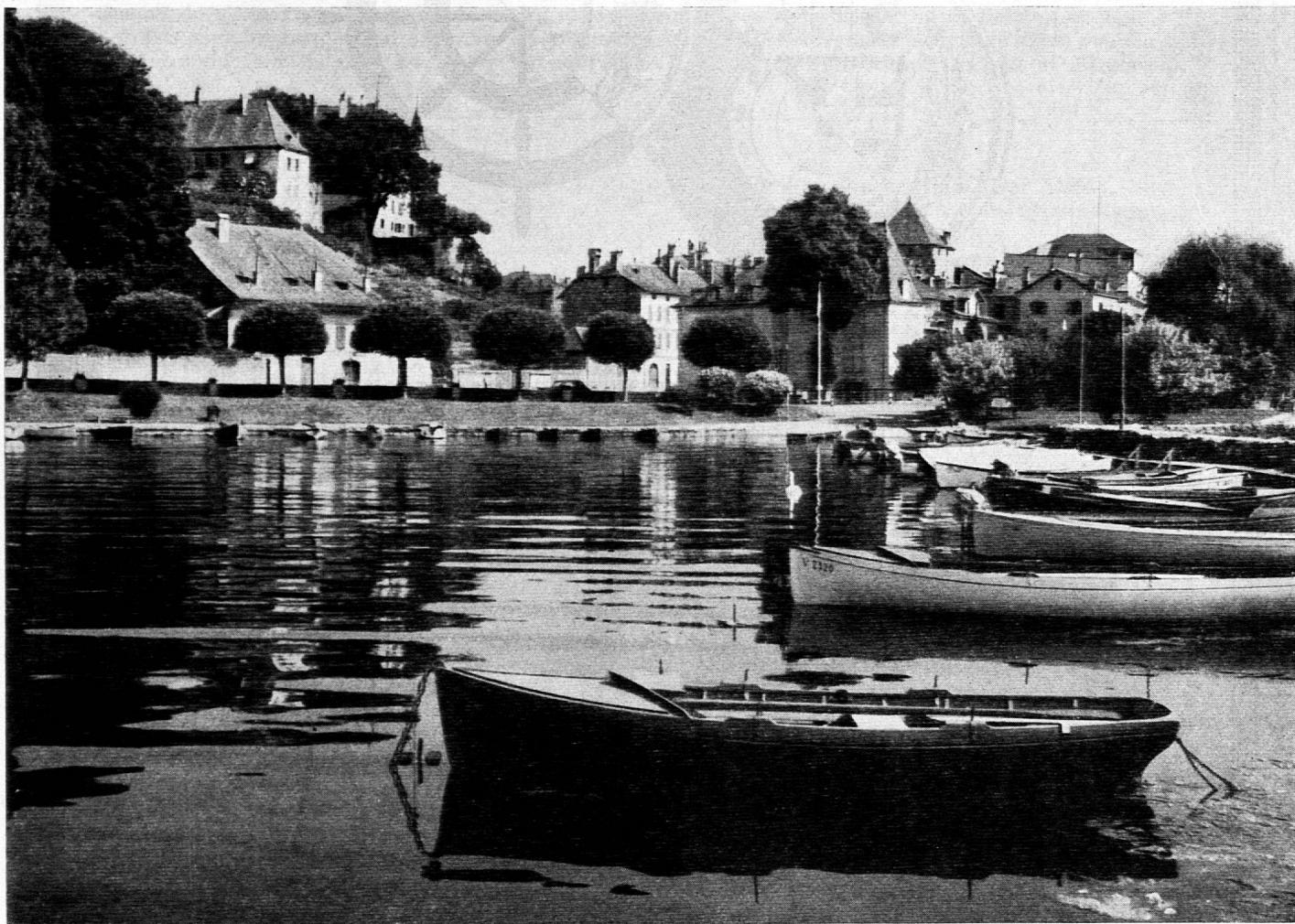
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp.: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379

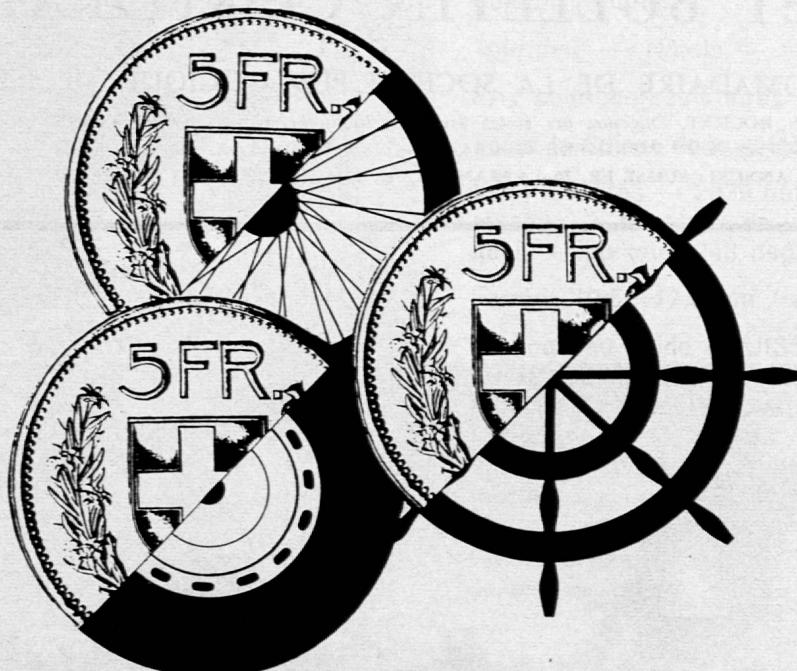
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Nyon, berceau de l'Ecole romande

C'est en effet de Nyon que partit, il y aura huit ans dans quelques jours, l'idée d'une harmonisation scolaire entre cantons romands. Un grand élan monta, s'épanouit en propositions solides et constructives, puis s'en tint là, freiné par le peu d'empressement officiel.

Le plaisir de voir le corps enseignant de Suisse allemande bouger à son tour vient à point raviver nos espoirs : on lira donc avec grand intérêt, dans ce numéro, l'article que notre collègue schaffhousois Robert Pfund consacre à ce dessein qui rejoint le nôtre.



L'épargne UBS assure votre avenir



UNION DE BANQUES SUISSES

LAUSANNE NEUCHATEL SION
GENÈVE FRIBOURG BIENNE
ET 36 ADRESSES ROMANDES

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne. Téléphone (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

La réforme de structure

Avant les assemblées de novembre :

Ce problème essentiel, beaucoup discuté ces deux ou trois dernières années, théoriquement « sous toit », n'a rien perdu de son actualité.

C'est là, certes, une œuvre de longue haleine ; mais ... comme l'école qui en sortira sera absolument différente de celle d'aujourd'hui ; ... comme l'organisation prévue aura des incidences directes et profondes sur l'avenir de notre profession ; ... comme, enfin, nous serons tous touchés — et de façon beaucoup plus sensible que beaucoup l'imaginent, le Comité central tient à ce que chaque membre de la SPV connaisse exactement ce qu'apportera cette réforme de la structure de notre Ecole vaudoise, et désire bien connaître l'opinion de tous.

Quel meilleur moment que les assemblées de nos sections de district pour ce faire ? Au milieu de collègues bien connus, dans une salle moins vaste et moins impressionnante que le Capitole, il est facile à chacun de s'exprimer, de dire ses espoirs et ses craintes, son approbation ou sa désapprobation.

Telles sont les raisons qui ont motivé la demande du Comité central aux sections de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de leur assemblée de novembre : La réforme de structure (exposé et discussion).

P. B.

AVMG

Samedi 13 novembre 1965 à Renens

Programme :

- 0900 Salle de gymnastique de Verdeaux, Haltérophilie, par M. Rubli.
 - Initiation technique, démonstration.
 - Les différentes techniques d'entraînement, travail pratique.
 - Mouvement de base pour la prévention des accidents vertébraux, travail pratique.
 - Adaptation de l'entraînement de l'haltérophilie à l'école.
- 1230 Repas en commun à la Brasserie des Verdeaux.
- 1430 Assemblée générale statutaire à l'aula du Collège de Verdeaux.

Points particuliers :

Comité : nomination d'un nouveau président et de deux nouveaux membres.

Selon l'article 11 des statuts, les propositions individuelles ou des sections doivent parvenir au président 15 jours avant l'assemblée.

Le Département de l'instruction publique nous accorde un congé officiel. Il convient toutefois de le demander à ses autorités.

Le comité compte sur la présence de tous les maîtres de gymnastique qui se doivent d'assister à cette journée.

Nous nous réjouissons de cette rencontre et vous adressons, chers membres, nos très cordiales salutations.

Le président : R. Yersin.

Publication des cours d'hiver 1965

Société suisse des maîtres de gymnastique
Commission technique

La commission technique de la Société suisse des maîtres de gymnastique organise, pour le Département militaire fédéral, les cours suivants pour le corps enseignant de toute la Suisse :

a) **Cours préparatoire pour le brevet d'instructeur de ski**, du 26 au 31.12.1965.

— No 22 Iltios (pour les candidats de langue allemande).

— No 23 Monts-Chevreuils (1 classe pour les candidats de langue française).

Les maîtres qui s'intéressent à ces cours doivent faire parvenir leurs inscriptions sur la formule usuelle (voir sous : « Remarques : ») au président de leur Association cantonale de maîtres de gymnastique jusqu'au 9.11.1965. Ils joindront également une attestation certifiant qu'ils ont déjà suivi un cours technique de ski, et s'engageront à se mettre à disposition des autorités scolaires et de leur association pour diriger des cours de ski scolaire.

b) **Cours pour l'enseignement du ski à l'école**, du 26 au 31.12.1965.

— No 23 Monts-Chevreuils.

* — No 24 Les Diablerets.

— No 25 Schwefelbergbad.

* — No 26 Sörenberg.

— No 27 Stoos.

— No 28 Airolo.

* — No 29 Seebenalp.

* Dans ces cours, une classe est réservée aux participants de plus de 40 ans.

c) **Cours pour l'enseignement du hockey sur glace à l'école**, du 26 au 31.12.1965.

No 41 Bienne (participants de langue française). A part le hockey sur glace, le programme prévoit des jeux en halle.

Remarques :

Participants : ces cours d'hiver de la SSMG sont prévus pour les maîtres qui enseignent le ski ou le hockey sur glace à l'école ou qui collaborent à la direction de camps de ski. Les cours sont mixtes.

Indemnités : une indemnité globale de 80 francs au minimum et le remboursement des frais de voyage.

Inscription : les maîtres qui s'intéressent à un cours demanderont une formule d'inscription au président de leur Association cantonale des maîtres de gymnastique. Cette formule peut aussi être obtenue auprès du président de la CT de la SSMG. La formule dûment remplie sera envoyée jusqu'au 13.11.1965 à Max Reinmann, Seminar Hofwil, 3053 Münchenbuchsee BE. On ne peut s'inscrire qu'au cours le plus proche de son domicile. Les inscriptions incomplètes (par ex. sans attestation des autorités scolaires) ou tardives, ne sont

pas prises en considération. Le nombre de places à chaque cours est limité. Chaque maître inscrit à un cours recevra une réponse jusqu'au 7.12.1965 et s'absentera de toute démarche personnelle.

Présidents des associations cantonales :

Fribourg : Wicht Léon, Champ-Fleuri 3, 1700 Fribourg.

Genève : Stump Jean, Adrien-Lachenal 1, 1200 Genève.

Neuchâtel : Mischler Willy, Brévards 5, 2000 Neuchâtel.

Tessin : Bagutti Marco, via San-Gottardo 57, 6900 Lugano.

Valais : Delaloye Samuel, Chili, 1870 Monthey.

Jura bernois : Boder Francis, Falbringen 43, 2500 Bienne.

Vaud : Yersin Roger, Rolliez 12, 1800 Vevey.

Le président de la CT de la SSMG :

M. Reinmann.

genève

Actualités

Union. — En ouvrant l'*«Educateur»*, le vide de la rubrique «Genève» laisserait supposer que, depuis quelques mois, il n'y a plus de vie corporative chez les instituteurs genevois. A vrai dire, l'UIG passe par une métamorphose — une de plus, d'ailleurs ! En effet, nous sommes en pleine réforme de structure et nous «épluchons» en ce moment l'intéressant projet de statuts que la commission a mis sur pied. Le texte du Comité central vous sera soumis aussitôt qu'il sera au point.

Vous savez — ou ignorez — que Raymond Hulin a passé au *Service de la recherche* et a été remplacé à la présidence de l'UIG par *Jean-Jacques Maspero*, premier vice-président.

Je profite de cette occasion pour dire à Hulin toute notre reconnaissance. C'est sous son trop court règne — 18 mois — que notre association est entrée dans la voie de l'intégration complète de ses trois sections en une seule société, qui sera ainsi plus efficace sur tous les plans. L'essai prévu pour trois ans permettra de prendre une décision définitive à ce sujet.

Au nouveau président, nous souhaitons plein succès au cours de son activité à la tête de l'UIG. Sa tâche délicate sera cependant facilitée par la réforme actuelle. Collègues, prenez patience, vous serez bientôt mis à contribution. En attendant, vous auriez une riche idée si vous veniez parfois, le lundi, donner un coup de main à l'équipe du *Centre de Vernier*. Là, le travail ne chôme pas, ni l'amitié.

Revision du plan d'études de l'enseignement primaire. — Vous avez pris connaissance des conclusions de la Commission du Grand Conseil, chargée d'étudier la motion du député libéral Dominicé. A la suite des commentaires de M. Hulin parus dans l'*«Educateur»* l'an passé, les commissaires ont réduit cette motion au texte suivant (T. GE 6.10.1965) :

« Le Grand Conseil invite le Conseil d'Etat à étudier la revision du plan d'études de l'enseignement primaire, en vue de :

a) assurer à *tous les élèves* l'acquisition des connaissances de base qui leur seront nécessaires, quel que soit leur avenir ;

b) harmoniser les programmes de l'enseignement primaire et du cycle d'orientation. »

Comment ? — La commission souhaite que le prochain plan d'études soit publié en pages détachées réunies dans un classeur. L'UIG avait déjà fait cette proposition en 1957, mais on lui avait opposé le coût de l'opération !

En ce qui concerne les manuels, la commission fait sienne la conception de notre association, qui l'a mis en pratique par l'intermédiaire de son Centre d'information.

Les commissions précisent encore qu'*« il n'est pas question de vouloir augmenter brutalement (!) la quantité des notions. Il s'agit de modifier certains points en fonction des moyens nouveaux éventuels d'enseignement ; il s'agit de trouver des remèdes inédits à des maux qui ne font que s'aggraver pour toutes sortes de raisons extérieures à l'école. »* (C'est nous qui soulignons.)

Nous sommes heureux de savoir que les membres de la commission présidée par Mme Girardin, au lieu de porter un jugement sur la valeur du corps enseignant, font confiance aux maîtres et aux cadres de l'enseignement primaire.

Conclusion. — Le point a) est utopique, car on ne peut assurer à *tous les élèves* l'acquisition des connaissances de base qui leur seront nécessaires. Il faudrait se limiter à 80 % d'entre eux, ou bien préciser : les élèves normalement doués. Quant à déterminer exactement les connaissances de base, c'est au Service de la recherche de s'y atteler. Mais l'Ecole romande, que devient-elle dans cette affaire ?

E. F.

neuchâtel

Appel aux enseignants

Helvétas, Association suisse d'assistance technique vous propose, à vous qui dirigez une classe, de suggérer à vos élèves d'accomplir, à titre d'aide efficace et brève à Helvétas une bonne action.

Il s'agit pour chaque écolier qui accepte la proposition, d'exécuter pour ses parents (ou pour une autre personne adulte) un travail précis d'une durée relativement courte (aide au ménage, remise en état d'un objet, transport de matériel ou tout autre travail utile).

En récompense, les parents remettront un franc à leur enfant qui en fera don à Helvétas. Ce sera *un franc pour Helvétas !*

Dans l'intention d'unir par la pensée les participants à cette aide, le travail de l'écolier est prévu pour une date fixe, à savoir le *mercredi 3 novembre 1965*. Cette date sera rappelée par une annonce à la Radio romande.

Engageons-nous dans cette nouvelle forme d'aide efficace !

P.-S. : La Télévision romande a mis à son programme (en principe pour le 20 octobre) un film présentant l'activité d'Helvétas au Népal.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat romand d'Helvétas, Mme Jeanine Braendlin, 25, Pommerey, 1008 Prilly. (Tél. (021) 25 27 71.)

N.B. : Nous tenons à remercier les autorités scolaires qui ont donné leur agrément à cette nouvelle forme d'aide.

Miettes

Du rapport sur la marche des écoles de La Chaux-de-Fonds que la direction a bien voulu nous envoyer, nous extrayons :

Année scolaire 1964-1965

Effectifs. — En 1950 : 92 classes avec 2444 élèves. En 1964 : 148 classes avec 3855 élèves.

Anniversaires. — Ont été fêtés par les autorités scolaires : pour quarante ans de services : M. Georges Mayer ; pour vingt-cinq ans de services : Mme Clotilde Dubois-Ducommun, M. Lucien Laeng et M. Armand Barthoulot (dir. Col. de vac. de Malvilliers).

Fête de la jeunesse. — Le passage du cirque Knie a coïncidé avec la date de cette fête et toutes les classes primaires ont été conviées à une matinée spécialement organisée pour elles. Complète réussite.

Ecole des parents. — Un important forum destiné à renseigner la population sur la réforme de l'enseignement a obtenu un succès réjouissant.

Office cantonal des mineurs. — L'atmosphère de plus en plus agitée dans laquelle vivent nos élèves provoque bien des troubles. Aussi, l'appui constant de tous les collaborateurs de cette utile institution est-il apprécié.

Bibliothèque des jeunes. — Heureux développement du service des prêts : 35 298 livres ont été prêtés, le maximum depuis onze ans. Le dévouement et la gentillesse des bibliothécaires sont à l'origine de ce résultat, ainsi que le transfert dans de nouveaux locaux fort sympathiques.

Collège musical. — Magnifique effectif de 400 élèves grâce au dévoué directeur, M. Georges Pantillon, et à

ses professeurs compétents. L'intérêt pour le solfège, la flûte, le violon et le piano est encore très répandu chez les jeunes élèves.

Du rapport médical. — Pas de cas de paralysie infantile. Les campagnes de vaccin buvable ont été si efficaces que, pour toute la Suisse, on n'a compté que six cas de cette maladie en 1964.

Du rapport de l'enseignement secondaire, plusieurs chapitres nous intéressent aussi :

Pénurie de personnel. — La Commission scolaire s'est vue contrainte de lancer un appel dans les journaux pour recruter le personnel indispensable, muni ou non des titres requis pas la loi. Cette mesure eut l'avantage de poser le problème devant l'opinion publique et d'éveiller l'attention du gouvernement cantonal. La création de postes mi-enseignement mi-recherches sera envisagée, les équivalences de titres seront reconsidérées, les subsides accordés aux étudiants, renforcés, enfin, problème fondamental, **une revalorisation des traitements du corps enseignant sera étudiée.**

Le corps enseignant secondaire s'est préoccupé aussi de cette situation qui, loin de s'améliorer comme on le lui avait fait espérer, va s'aggravant. A moins qu'on ne recoure à l'enseignement télévisé ou à la réduction massive du nombre de leçons données aux élèves, mesures dont la population ne semble pas saisir la gravité. L'heure de prendre des dispositions exceptionnelles a sonné pour notre canton.

Réforme scolaire. — Les nouveaux programmes de première année ont été expérimentés au cours de l'année scolaire 1963-1964, dans les classes-pilotes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Les résultats furent des plus concluants, si bien que la réforme pourra se généraliser à toutes les classes de première année.

Il convient de remercier ici les maîtres qui collaborent de près à cette expérience. On se représente mal, dans le public, la somme de travail nécessaire à la mise en train d'une réforme scolaire. Il faut rédiger des cours, des résumés, les multicopier, etc., organiser des cours ou des colloques pour les maîtres. Et ces besognes s'ajoutent aux activités habituelles. C'est dans l'enseignement scientifique que les changements sont les plus profonds. Cette étude expérimentale des sciences naturelles connaît un grand succès. En revanche, une certaine inquiétude se manifeste à l'égard des nouveaux programmes de mathématiques si différents de l'enseignement traditionnel. Les parents sont dans l'impossibilité de suivre leurs enfants et de leur aider. Pour pallier ces difficultés, il a été institué un service d'études surveillées.

Conseils de classe. — Les maîtres sont convoqués régulièrement à la direction pour discuter de l'admission aux études surveillées, des contacts avec les parents, de l'examen psychologique, des transferts. Ces séances permettent des échanges de vues sur les matières d'enseignement, qui sont fructueux.

Section professionnelle

Enseignement. — Les instituteurs et les institutrices des classes où la réforme a été appliquée ont suivi régulièrement les colloques d'orientation organisés par le Département de l'instruction publique. Leur travail a pleinement répondu à l'attente des autorités. Grâce à eux, la réforme de l'enseignement s'implante solidement et elle est accueillie favorablement par la population.

Introduction du dossier individuel et confidentiel de l'élève. — Ce document a été expérimenté dans dix classes où il s'est révélé être un instrument pédagogique de premier ordre. Grâce à lui, les maîtres ont une connaissance approfondie de chacun de leurs élèves. Les

erreurs d'appréciation et d'orientation sont ainsi réduites au minimum. Le public a été renseigné sur le dossier individuel par la presse. Aucune opposition de la part des parents.

W. G.

jura bernois

Nouveau directeur de l'Ecole normale de Delémont

Le Conseil exécutif bernois a désigné M. Jacques-André Tschoumy, conseiller d'orientation professionnelle à Porrentruy, comme nouveau directeur de l'Ecole normale des institutrices de Delémont, en remplacement de M. Pierre Rebetez. M. Tschoumy est bien connu des milieux pédagogiques et scolaires, principalement à cause du poste qu'il a occupé jusqu'à présent. Fils de M. Gérard Tschoumy, professeur de gymnastique à l'Ecole cantonale et à l'Ecole normale de Porrentruy, le nouveau directeur de l'Ecole normale de Delémont, âgé de 35 ans, a obtenu sa maturité classique à l'Ecole cantonale de Porrentruy, avant d'acquérir son brevet secondaire. Durant trois ans, il a suivi les cours de l'Institut des Sciences de l'éducation à l'Université de Genève, achevant ses études par l'obtention d'une licence en psychologie. Il a enseigné pendant quatre ans, au progymnase de La Neuveville et à celui de Porrentruy. Il occupait le poste de conseiller d'orientation professionnelle pour le Jura-Nord depuis 1960, donnant également des cours de psychologie à l'Ecole normale.

Nous félicitons chaleureusement M. Tschoumy pour sa flatteuse nomination et lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle carrière. Sous son « règne », l'Ecole normale de Delémont connaîtra certainement une impulsion particulière, toute bénéfique.

Un cours bien compris

Durant deux jours, une vingtaine d'enseignants ont assisté au cours consacré à l'enseignement de la rédaction aux degrés moyen et supérieur, donné à Delémont par M. Pierre Henry, maître d'application à Porrentruy. On y traita de l'élocution, du vocabulaire, du choix des sujets, des enquêtes et compositions par équipes, du texte libre, de la correspondance usuelle et de la correction des travaux.

Ce cours eut l'avantage, sur de nombreux autres, même facultatifs, de ne pas comprendre d'exposés rigides et académiques, mais de faire tout bonnement état d'un certain nombre d'années d'expériences dans l'enseignement du français écrit. Aucune méthode particulière ne fut prônée, mais l'on discuta de toutes celles existant actuellement. Les participants purent profiter des résultats acquis par divers procédés ; certains trouvèrent aussi dans les propos de M. Henry une part de bonne conscience, fait rare mais non négligeable, réconfortant même, dans une profession où le découragement fait volontiers suite aux plus louables et généreuses impulsions...

A. F.

Synode de la section de Moutier

Vingt-six membres du corps enseignant prennent part à notre Synode d'été et quittent, au matin du 14 septembre, la vallée de la Birse pour les rives du Doubs et de la Loue. Les (trop) nombreuses défections ne peuvent assombrir la journée, puisque le soleil est de la partie !

En passant par le vallon de St-Imier, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, nous gagnons les hauts plateaux. Voici Les Tallières, la petite école (nous la connaissons tous !), un lac endormi dans les pâturages.. Le car nous emmène, par Pontarlier, jusqu'à la source de la Loue. Arrêtons-nous et descendons entre les falaises jusqu'à une profonde voûte rocheuse, d'où sort une masse d'eau impressionnante qui s'écoulera au pied des montagnes du Jura français.

C'est à Ornans que la rivière nous donne rendez-vous. Nous aimerions la suivre et flâner comme elle, dans la petite ville. Elle y baigne les pierres des vieilles maisons et nous invite à y goûter la douceur et la lumière de cette journée de septembre.

A midi, nous nous réunissons à l'Hôtel de France pour l'assemblée administrative.

En voici un bref aperçu :

Dans les mutations, on enregistre dix démissions, vingt-six admissions. Ajoutons que trois membres retraités restent de la section. M. G. Joset, inspecteur, après diverses communications, nous recommande de prendre connaissance de la nouvelle loi scolaire. La section de Courtelary propose deux bulletins scolaires par année. Après discussion et vote, il est décidé d'en rester au système actuel.

La plupart des questions traitées seront reprises au Synode d'hiver.

Après le repas et la visite du musée Courbet, nous reprenons la route par St-Hippolyte. La nuit descend mais le voyage du retour s'effectue dans les rires et les chants.

N. G.

Assemblée générale de l'Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale d'instituteurs, Porrentruy

Cette assemblée, qui s'est tenue samedi 25 septembre, à l'Ecole normale d'instituteurs de Porrentruy, a été un magnifique succès, et par la fréquentation, et par le travail qui s'y est accompli, et par l'esprit constructif qui l'anima.

Présidée avec distinction par M. Georges Rais, instituteur, Delémont, elle prit d'abord connaissance de plusieurs excuses, puis enregistra avec satisfaction le magnifique succès du 4e Bulletin de l'association, intitulé « Un pays conté par ses enfants », dans lequel figuraient, égayés par des clichés de « Pro Jura », 19 travaux d'élèves de nos classes primaires et secondaires présentés en 1964 à l'Exposition nationale de Lausanne. L'on fit circuler dans l'assemblée le dossier très encourageant des témoignages élogieux reçus jusqu'à ce jour par l'Amicale en écho à cet ouvrage, dont quelque 2000 exemplaires ont déjà été distribués, à titre gracieux, aux membres du corps enseignant du Jura et à de très nombreuses autres personnes.

Les comptes, présentés par M. Marcel Guélat, instituteur (actuellement étudiant en vue du brevet secondaire), Courrendlin, ont été approuvés avec des remerciements chaleureux au caissier dévoué qui, chaque année, assiste d'une âme égale au gonflement de sa caisse, suivi bientôt d'une « mise à plat » par les frais du bulletin... Mais n'est-ce pas là un des mérites de

l'Amicale que d'arriver aux belles réalisations qu'on lui connaît... sans le sou ?

MM. G. Rais et Michel Girardin, ce dernier maître d'application à l'Ecole normale de Delémont, exposèrent ensuite le programme d'activité de l'année à venir. Celui-ci comporte notamment l'édition d'une « Bibliographie » d'ouvrages pédagogiques d'une valeur éprouvée à même les classes primaires ; ouvrages qui, tous, seront centralisés à l'Ecole normale, où ils pourront être consultés par tous les membres du corps enseignant. Il s'agira là d'un travail en équipe, réalisé avec la collaboration de membres de l'Amicale, et dont la publication, vu l'ampleur de l'œuvre, est prévue pour 1967. Cette idée généreuse, dont la réalisation dotera l'instituteur d'un outil pratique par excellence, fut admise après une discussion intéressante et bien nourrie.

Après que l'assemblée eût accepté avec regret, mais aussi avec « les remerciements pour les services rendus », la démission de M. Pierre Paupe, instituteur, Montfaucon, en tant que membre du comité, et nommé son successeur en la personne de M. Pierre Domédi, instituteur, Roche-d'Or, le comité fut réélu en bloc par acclamation. Il comprend, outre le susnommé et M. Rais (président), MM. Girardin (secrétaire) et Guélat (caissier), déjà mentionnés, Georges Varrin, instituteur, Le Bémont ; Vital Flotiron, instituteur (actuellement étudiant en vue du brevet secondaire), Malleray-Bévilard ; Yvan Hirschi, maire secondaire, Courte-lary. Une dizaine d'anciens élèves ont adhéré à l'association, qui les reçut dans la plus grande joie.

Après avoir examiné avec intérêt quelques plans de la nouvelle école normale et appris avec plaisir que

le projet définitif de MM. Brahier et Portmann allait être prochainement remis aux instances compétentes, les membres de l'Amicale se rendirent à l'Hôtel de Gléresse. Là, sous la conduite de notre achiviste distingué, M. André Rais, Dr ès sc. hist. (actuellement maître auxiliaire d'histoire à l'Ecole normale), ils prirent contact, non sans émotion, avec quelques documents rarissimes intéressant nos origines, et remarquablement commentés par leur savant mentor ; lequel les fit ensuite déambuler le long des 1200 m. de rayonnages où sont rangées nos archives, dont il a la garde...

De retour à l'Ecole normale, les membres de l'Amicale partagèrent — tout en revivant leurs bons souvenirs de Normaliens — la modeste collation que leur offrait la direction. Ce fut alors l'occasion, pour le directeur de l'Ecole normale, M. Ed. Guéniat, d'exprimer au président de l'Amicale, à son comité, à tous ses membres, les remerciements de l'Ecole pour l'admirable travail qu'ils accomplissent. Dans l'année écoulée notamment, le bureau de l'association a œuvré avec une modestie et un courage qui n'ont d'égal que le sérieux du travail accompli.

M. Guéniat souligna l'importance d'un groupe amical pour l'Ecole normale qui, aujourd'hui, est au seuil d'un nouveau chapitre de son histoire ; groupe qui, par son activité, son bon vouloir, seconde admirablement l'Ecole dans sa mission et, par son existence même, lui est un encouragement à aller de l'avant et à servir toujours mieux la grande cause de l'éducation.

Riche journée, à marquer d'une pierre blanche, et dont il faut féliciter sans réserve les membres de l'Amicale et leur comité directeur.

M.

divers

Le camp des éducateurs et des éducatrices Vaumarcus 1965

Cette année, le camp des éducateurs et des éducatrices de Vaumarcus a été, une fois de plus, remarquablement réussi. Les conférences se succédèrent dans une ambiance heureuse et sympathique.

C'est par un magistral exposé sur le Service des Suisses à l'étranger que le camp fut ouvert. M. Jean-René Bory présenta ce phénomène unique dans l'histoire où, pendant quatre siècles, deux millions d'hommes ont été intimement liés à l'histoire européenne et même mondiale. C'est à la suite de la bataille de St-Jacques sur la Birse que débuta le service étranger. M. Bory insista sur le fait qu'à certains moments, celui-ci fut le seul lien qui empêcha la Suisse d'éclater et de se diviser. Cette remarquable conférence fut complétée par la riche présentation de photos provenant du Musée de Coppet.

M. Candide Moix, professeur à Sion, parla de l'« Actualité d'Emmanuel Mounier ». D'un débit tranquille et avec un accent de sincérité et de vérité émouvant, M. Moix retrâça la carrière de cet homme dont l'œuvre fut à l'image de sa vie. Fondateur de la revue « Esprit », Em. Mounier est un être que les épreuves ont fortifié et qui acquit une audience très étendue.

Avec le sujet « Jeunesse avide, adultes inquiets », Mme A.-M. Matter, mère de famille et docteur ès sciences pédagogiques, apporta un message optimiste. Il s'agit surtout, en face de la jeunesse actuelle, d'analyser nos réactions conscientes et subconscientes, afin que notre comportement soit correct et n'envenime pas les conflits latents.

M. W. Geisendorf, gynécologue, professeur à l'Université de Genève, souleva le problème du « planning familial ». Statistiques en main, le Dr Geisendorf montra que la régulation des naissances est non seulement une nécessité inéluctable pour l'humanité, mais aussi une certaine garantie de bonheur et d'équilibre pour le couple et la famille.

Un autre grand sujet : « L'avenir de nos universités : un problème national » fut traité par M. A. Labhardt, professeur à l'Université de Neuchâtel, auteur du rapport demandé par le Conseil fédéral. En quelques exemples saisissants, il montra la prodigieuse accélération de l'histoire et les problèmes que pose, actuellement, le développement de nos universités et de nos hautes écoles. Celles-ci travaillent encore dans un ordre dispersé et les efforts actuels tendent à une meilleure coordination. Pour résoudre ces problèmes, l'aide financière de la Confédération sera indispensable, mais il faut souhaiter que chaque canton saura l'utiliser dans un sain fédéralisme.

Enfin, Mme Sérieyx évoqua « Monsieur Jaques », conférence emplie du charme de celui qui apporta tant à son pays, ce fut l'hommage ému d'une ancienne élève à son maître.

Enfin Vaumarcus, ce fut aussi un jeune violoncelliste de talent, une pianiste d'une grande sensibilité, une cantatrice à la voix chaude, un hautboïste chevronné et un chœur féminin qui enchantèrent les amateurs de belle musique. Le tout fut une réussite complète et chacun de s'en aller avec une dette de reconnaissance envers ce camp 1965 et tous ses animateurs.

Ch. Cornuz.

Nouveautés :

Editions Perret-Gentil, Genève

R. THOMAS « Propos d'un homme heureux » — A chaque page une découverte. Fr. 12.—

CHEDEL « Description moderne des langues du monde » Un documentaire passionnant Fr. 15.—

E. BODER « Vers l'abolition totale des impôts » — Une solution révolutionnaire Fr. 15.—

ED. LIFE :

Coll. AUTOEUR DU MONDE : « La Grèce » — format 21 × 28 — cartonné — 150 pages — illustré en noir et couleurs Fr. 19.—

Coll. MONDE VIVANT : « Les Plantes » — format 21 × 28 — cartonné — 190 pages — illustré en noir et couleurs Fr. 20.—

Coll. LE MONDE DES SCIENCES : « Les Mathématiques », « La Matière » — chaque volume format 21 × 28 — 145 pages — illustré en noir et couleurs Fr. 22.50

En vente dans toutes les librairies.

Agent général pour la Suisse :
J. Muhlethaler, Genève

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et d'institutrices privées
- Préparation au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

La photographie apporte sa contribution dans les domaines les plus variés.

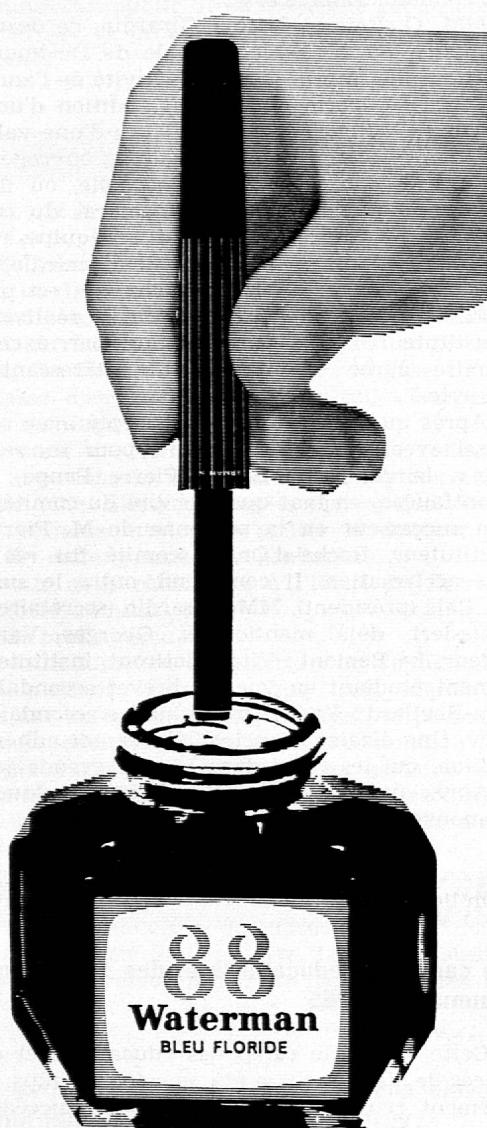
TOUT pour l'amateur, mais chez le SPÉCIALISTE

R. Schnell & Cie

Place St-François 4, Lausanne

PHOTO
PROJECTION
CINÉ

Le nouveau stylo WAT —



à charge capillaire! (Fr. 15.—)

Le remplissage capillaire est le système à la fois le plus efficace, le plus simple et le meilleur marché. Grâce au réseau de minuscules cellules qui retiennent et équilibrent l'encre, comme l'eau est retenue dans les tissus végétaux, le stylo WAT ne PEUT pas couler; il ne PEUT pas tacher les doigts ni le papier, il ne PEUT même pas sécher!

De plus, le remplissage du stylo WAT se fait avec de l'encre en flacon — la Waterman «88 bleu floride» — livrée aux écoles en litres très avantageux. C'est ainsi, grâce au stylo WAT, que les cahiers des élèves ont toujours bonne façon.

Le stylo WAT est le porte-plume scolaire idéal, étudié dans ses moindres détails, d'un prix raisonnable et d'un emploi très économique.

Wat Waterman

JiF SA Waterman, Badenerstrasse 404, 8004 Zurich
Tél. 051 521280

partie pédagogique

Vers une école... alémanique

L'article reproduit ci-dessous a paru dans le numéro du 19 juin des « Schaffhauser Nachrichten ». L'auteur, M. Robert Pfund, maître d'école réale à Schaffhouse, est membre du Comité central du « Schweizerischer Lehrerverein ».

Le correspondant W. B. a soulevé dans votre journal du 4 juin une question fort importante pour l'avenir de nos écoliers en demandant qu'il soit trouvé un dénominateur commun aux 25 systèmes scolaires de nos cantons suisses. La presse avait déjà eu l'occasion d'attirer l'attention sur les inconvénients de la disparité des lois scolaires cantonales, mais jusqu'ici bien peu de remèdes ont été proposés pour atténuer le mal.

En tant que maître, il y'a des années que ce problème me préoccupe ; je suis aujourd'hui convaincu qu'une solution est possible et doit être activement recherchée. Mes propositions, toutefois, ne concernent que la Suisse de langue allemande, une harmonisation plus générale englobant les quatre régions linguistiques du pays étant à peine concevable dans les circonstances actuelles.

La situation présente

Les différences entre cantons ne tireraient pas à conséquence tant que la population restait stable. Il n'en va plus de même aujourd'hui que les migrations des familles se multiplient d'un canton à l'autre. En 1964, une enquête du « Schweizerischer Lehrerverein » a tenté d'établir l'importance de ces mouvements de population au sein des classes primaires : des 12 500 élèves interrogés, le 10 % environ avaient changé une ou plusieurs fois de canton. Les pourcentages varient entre 4 et 20 % d'une classe à l'autre. On cite même le cas extrême d'une classe dont plus de la moitié des élèves venaient d'un autre canton. Les principales difficultés d'adaptation se manifestent, selon l'enquête, en langue maternelle, en calcul et en écriture.

Avec l'âge des élèves, les disparités s'accentuent encore. Il suffit de rappeler les divers stades où s'effectue le passage au degré secondaire :

- au terme de la 4e classe à BE et BS
- au terme de la 5e classe à BL, AG, LU et SH
- au terme de la 6e classe dans les autres cantons.

Plus disparates encore sont les **types d'enseignement** offerts aux élèves dès la fin de l'école élémentaire : certains cantons prévoient à ce degré deux voies principales, d'autres trois, d'autres davantage encore, comme le montrent les exemples suivants :

A Bâle-Ville, les élèves ont le choix après la 4e année entre les possibilités ci-après : Gymnasium, deux collèges différents pour jeunes filles, école réale et école secondaire.

A Bâle-Campagne, la 5e classe primaire débouche sur le Progymnasium, l'école réale, l'école secondaire et les classes terminales de l'école primaire.

En Argovie, à la fin de la 5e classe s'ouvrent l'école de district (Bezirksschule), l'école secondaire et l'école primaire.

A Zurich, c'est au terme de la 6e que s'offre l'éventail suivant : Realgymnasium, Literargymnasium, Gymnasium, deux écoles de jeunes filles de la Ville de Zu-

rich, école secondaire, école réale et classes terminales de l'école primaire (Oberschule).

Soleure connaît deux âges de passage : après la 5e classe au Gymnasium de Soleure et au Progymnasium d'Olten ; après la 6e classe dans les écoles dites cantonales, de district, secondaires et primaires.

A Schaffhouse, c'est au terme de la 5e ou de la 6e année que les élèves peuvent entrer à l'école réale, les autres demeurant au degré supérieur de l'école primaire (Oberstufe).

Qui dira la différence entre l'école réale schaffhousoise et l'école de district argovienne ? Quant aux écoles secondaires de ZH, BL et BS, ont-elles vraiment le même programme ?

Pour éclaircir les idées, essayons de distinguer les trois types généraux d'école intéressant les classes supérieures de la scolarité obligatoire, enseignement prégymnasial mis à part¹ :

Type A : demande un sens de l'abstraction ; préparation normale aux professions commerciales, techniques, administratives, et également aux études « moyennes » et supérieures.

Type B : donne une solide formation de base, concrète et intuitive, pour les emplois dans l'industrie, l'artisanat et l'agriculture. Ne conduit pas, dans la règle, aux études supérieures, mais prépare bien, par contre, aux écoles professionnelles.

Type C : s'intéresse aux élèves dont le type mental nécessite un recours systématique aux activités concrètes, aussi près que possible de la vie de tous les jours.

Ceci précisé, on s'aperçoit que les écoles du type A s'appellent écoles de district en Argovie, écoles réales à Bâle-Campagne, et écoles secondaires à Zurich, tandis que celles du type B se nomment secondaires à Soleure et réales à Zurich.

Il n'y a guère de différence entre les écoles réales schaffhousaises et les écoles de district argoviennes, si ce n'est que celles-ci, moins exigeantes, admettent le 60 à 65 % des écoles primaires, celles-là n'en sélectionnant que le 30 à 45 %.

Les **plans d'études** sont aussi divers que les types d'écoles, naturellement. L'étude du français, par exemple, commence à Berne en 5e année, en Argovie et à Bâle-Campagne en 6e, à Schaffhouse en 6e ou 7e, à Zurich en 7e année. Les élèves qui changent de canton ont beaucoup de peine, entre autres difficultés, à trouver le type d'école qui corresponde à leur formation antérieure. A quelle classe faut-il par exemple attribuer un élève zurichois qui émigre à Berne ? Les grandes différences de programme en français, calcul, géométrie, etc., sont une lourde charge pour

¹ Cette dernière précision est nécessaire pour comprendre la suite. Dans plusieurs cantons de Suisse allemande, l'enseignement prégymnasial pur (Progymnasien, Gymnasien) n'est pas considéré comme école obligatoire. Bien qu'accueillant des élèves de 11 ou 12 ans déjà, il est partie intégrante des « écoles moyennes », vestibule obligé des études universitaires. L'ensemble des autres élèves passent à l'« Oberstufe », mot difficile à traduire, qui constitue le cycle terminal de la scolarité obligatoire, et qui se subdivise en plusieurs types d'enseignement comme l'explique la suite du texte. (Note du traducteur.)

l'écolier qui change de canton, ainsi que pour ses parents et pour les maîtres qui le reçoivent. Il saute aux yeux qu'un correctif doit être trouvé à de telles anomalies, et qu'une coordination s'impose.

Mesures intervenues jusqu'ici pour pallier ces inconvénients

1. En Suisse occidentale, les cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud ont convenu d'étudier une coordination de leurs problèmes et de leur organisation scolaires. Dans ces cantons, les différences touchant le début de la scolarité, la notation, les plans d'études, etc., placent les élèves devant d'énormes difficultés lorsqu'ils changent de canton. En 1962 a vu le jour un plan d'action commun, « **Vers une école romande** », que les autorités scolaires réalisent progressivement².

2. En 1964, le « Schweizerische Lehrerverein » a formulé des propositions pour la réduction des différences entre les divers plans d'études primaires cantonaux. Ces propositions ont été remises aux autorités scolaires, aux commissions de revision des plans d'études, et rendues publiques, avec la recommandation de tenir compte de la nécessité d'une coordination en cas de revision des plans d'études. Ces propositions contiennent un programme précis pour l'allemand, l'écriture et le calcul. Ceci n'est évidemment qu'un début, d'ailleurs relatif aux seules classes inférieures de l'école primaire.

3. Un grand nombre de moyens d'enseignement sont aujourd'hui communs à divers cantons. C'est ainsi que les écoles réelles schaffhousoises n'utilisent presque que des livres provenant des cantons voisins.

Que doit-il advenir maintenant ?

Dans tous les cercles de parents et de spécialistes, on est convaincu de la nécessité d'une coordination intercantionale en matière scolaire. Mais qui alors doit s'aligner sur l'autre ? La plupart des cantons trouvent que leur système est le meilleur et qu'il doit servir de modèle. Une solution suisse-allemande ne pourra s'imposer que si tous les milieux responsables comprennent réellement la nécessité d'une harmonisation et sont prêts à faire des concessions dans ce but. A mon avis, une coordination devra absolument intervenir dans les secteurs suivants :

1. **Début de l'année scolaire.** Il y a quelques années encore, ce problème n'était guère discuté. Tous les cantons suisses alémaniques commençaient l'école au printemps et s'en trouvaient bien. Depuis quelque temps apparaît de divers côtés une propagande véhémente en faveur du début en automne. J'aimerais éviter de me prononcer sur ce point, afin de laisser toute latitude de se prononcer à la commission du SLV chargée de l'étude de ce problème particulier.

2. **La durée de la scolarité obligatoire** doit comporter neuf ans, liberté étant laissée aux cantons d'utiliser la neuvième année pour divers types de classes à option. Une dixième année pourrait être également prévue, à titre facultatif, comme année de perfectionnement ou d'orientation professionnelle (la neuvième année pouvant naturellement faire déjà fonction d'année d'orientation).

² Au risque de décevoir les illusions de l'auteur, la vérité oblige à dire que l'initiative en ce domaine a appartenu tout entière aux associations d'enseignants, et que jusqu'ici les autorités n'ont guère dépassé le stade de l'approbation de principe. Et encore ! (Note du traducteur.)

3. **Synchronisation de l'entrée en secondaire.** Cette dernière intervient actuellement au terme de la 4e, de la 5e ou de la 6e année. Une entente sur un âge uniforme réussira le plus facilement, me semble-t-il, si l'on envisage une entrée après la 5e classe, soit la solution moyenne. A l'entrée en secondaire est lié le plus souvent le début de l'apprentissage d'une deuxième langue. Dans la plupart des pays d'Europe, celui-ci débute en 2e, 3e, 4e ou 5e année ; dans quelques pays isolés, dont la Suisse et le Danemark, en 6e année, et à ma connaissance, il ne débute en 7e année nulle part ailleurs que dans les cantons de la Suisse orientale. Un nombre croissant de gens entrent aujourd'hui en contact avec des étrangers, soit par leur travail, soit au cours de leurs études ou simplement pendant leurs loisirs, et éprouvent de ce fait le besoin de savoir une langue étrangère. La connaissance des langues, d'autre part, est un puissant facteur de compréhension internationale. La Fédération européenne des enseignants recommande de commencer l'étude d'une langue étrangère aussi tôt que possible. Il paraît donc inéluctable que les cantons de Suisse orientale seront tôt ou tard amenés à introduire l'enseignement du français dès la 6e année. Berne et Bâle-Ville, de leur côté, pourraient accepter de commencer cette étude un an plus tard, soit en 6e également. Si l'on pouvait s'entendre sur ce point, un pas considérable serait fait sur le chemin de la coordination. Et ce n'est pas que le français qui bénéficierait d'une année de plus d'enseignement secondaire : tout le programme de ce degré gagnerait à être étendu sur quatre ans au lieu de trois, et ses maîtres trouveraient enfin le temps pour l'approfondissement ou les si nécessaires répétitions.

4. **Le début de l'apprentissage des autres branches essentielles** devrait de même être synchronisé. En ce qui concerne les établissements du type A, je proposerais par exemple ceci : en 6e commenceraient l'étude de la géométrie ; en 7e celle de l'algèbre ; en 8e l'apprentissage de la deuxième langue étrangère. Les écoles du type B pourraient commencer l'étude de ces branches un an plus tard. Quant à celles du type C, elles renonceraient à la deuxième langue étrangère et éventuellement à l'algèbre.

5. La coordination une fois réalisée sur les points 1 à 4 ci-dessus, il ne serait plus difficile de faire concorder les **plans d'études et les moyens d'enseignement**, de manière à ce qu'en allemand, histoire, géographie et sciences naturelles les mêmes notions s'enseignent à peu près partout en même temps.

6. **Bi ou tripartition du degré secondaire ?** Dans les cantons où les élèves se répartissent dans deux types d'enseignement seulement à la fin de l'école élémentaire, les établissements secondaires groupent des élèves trop hétérogènes. Beaucoup d'élèves pourraient être poussés davantage, tandis que d'autres abandonnent péniblement à leur côté. L'intérêt de l'enfant est freiné aussi bien par un manque que par un excès d'exigences. La tripartition permet d'atténuer ces inconvénients en offrant à l'élève une gamme de programmes plus conforme à ses aptitudes : le bon élève sera aiguillonné ; celui qui ressent certaines faiblesses se trouvera bien d'un rythme plus lent ; l'écolier doué plutôt manuellement recevra davantage d'heures de travaux manuels et un enseignement limité à l'essentiel. Une nomenclature uniforme des types d'écoles ne me paraît pas indispensable, chaque canton tenant en général à ses dénominations. Ce qui est beaucoup plus important, c'est que dans chaque canton se retrouvent les **trois types**

A, B et C organisés de manière analogue. Il suffirait alors de noter dans le livret scolaire de l'élève à quel type correspond l'établissement fréquenté, pour garantir à l'élcolier changeant de canton une attribution scolaire adéquate.

Bien entendu les **classes spéciales** pour enfants retardés ou déficients seront maintenues.

7. L'orientation vers les différents types d'écoles aurait lieu sur la base d'un examen suivi d'un temps d'épreuve comme il en est déjà dans la plupart des cantons. En l'absence d'examen le temps d'épreuve devrait être au moins d'une demi-année. Cependant, comme dans ce dernier cas le nombre des élèves recalés est anormalement élevé, l'admission sur examen me paraît préférable.

8. Passage d'un type à l'autre. Les élèves qui ne peuvent suivre un enseignement des types A ou B passeront dans le type B, respectivement C. Mais le passage en sens inverse devra être aussi envisagé, si nécessaire après examen d'admission.

9. Admission aux « écoles moyennes » (Mittelschulen). Selon l'Ordonnance fédérale en la matière, la préparation de la maturité peut s'accomplir par deux voies différentes :

- a) la formation par voie directe, ou ininterrompue, qui fait directement suite à l'école élémentaire (par exemple Gymnasien à ZH, BS, BE et ailleurs encore) ;
- b) la formation par voie indirecte, ou en deux temps, au cours de laquelle les élèves fréquentent d'abord, après l'école primaire, quelques années d'école secondaire du type A, et ne passent qu'ensuite à l'**« école moyenne »** (SH, AG, Oberrealschule ZH, etc.).

Dans les deux cas, la maturité ne peut être obtenue avant 18 ans, soit au bout de 12, 12 1/2 ou 13 années d'école.

La formation par voie directe oblige l'élève, ou plus exactement ses parents, à se déterminer très tôt sur le genre d'études, et même le type de maturité à choisir : c'est ainsi que ce choix intervient déjà au terme de la 4e année à Bâle et au terme de la 6e à Zurich. Le plus souvent, il est impossible de dire à cet âge si l'élève est plus doué en mathématiques ou en langues. Aussi n'est-il pas étonnant que beaucoup d'élèves — souvent plus du 50% — n'arrivent pas au but qu'ils s'étaient fixé, avec tous les déboires que cela comporte.

A mon avis, c'est à la formation indirecte qu'il faut donner la préférence. Elle permet, en effet, de repousser de plusieurs années le choix du type d'études ou de la profession. L'apprentissage des langues étrangères dans les écoles de district, secondaires ou réales permet de mettre l'élève à l'épreuve et de jauger sa faculté d'abstraction. En outre, l'élcolier rural peut fréquenter plus longtemps les écoles de son domicile. Les échecs ou les changements d'orientation sont beaucoup plus rares avec ce mode de formation qu'avec l'autre.

* * *

Mes propositions rencontrent l'approbation des nombreux amis influents de l'école, bien que d'autres avis, évidemment, pourront aussi se manifester. Mais mes propositions sont bien pesées. Leur réalisation dans le plus grand nombre de cantons possible écarteraient bien des difficultés et des soucis en Suisse allemande.

Chaque écolier pourrait progresser dans une voie adaptée à ses aptitudes, et ceux que le sort oblige à des migrations pénibles verront enfin leur scolarité se dérouler sans ennuis profonds.

En conclusion, j'aimerais condenser brièvement l'essentiel des mesures de coordination souhaitées :

1. Début de l'année scolaire : le « Schweizerischer Lehrerverein » fera en temps voulu une proposition à ce sujet ;
2. La scolarité obligatoire s'étend sur 9 années ;
3. Le passage de primaire en secondaire a lieu au terme de la 5e année. L'enseignement de la première langue étrangère (français) commence en 6e année ;
4. L'introduction au programme des autres branches principales doit avoir lieu dans tous les cantons au cours de la même année scolaire ;
5. Plans d'études et moyens d'enseignement doivent être harmonisés ;
6. L'enseignement du second degré doit être articulé en trois divisions principales. Les classes spéciales pour enfants retardés ou déficients seront généralisées ;
7. L'orientation vers l'une ou l'autre des divisions ci-dessus interviendra sur la base d'un examen suivi d'un temps d'épreuve ;
8. Le passage d'un type d'enseignement à l'autre sera toujours rendu possible ;
9. Pour la préparation aux écoles moyennes, préférence sera donnée à la voie indirecte (primaire - secondaire - gymnase) plutôt qu'à la voie directe (primaire - progymnase et gymnasie).

Robert Pfund
(Traduit du « Schweizerische Lehrerzeitung »)

Qu'est-ce que ça peut bien te faire?

Qu'est-ce que ça peut bien te faire, mon ami
Le voyage interplanétaire et la conquête de la lune
Et la fusée-taxi pour visiter les galaxies
Si tu as faim le jour, si tu as froid la nuit ?

* * *

Qu'est-ce que ça peut bien te faire, mon ami
Si c'est mêmes misères dans les mêmes taudis,
Si les gamins restent pâlots.
Et si ceux-là qui comptent les années-lumière
Ne savent pas guérir un rhume de cerveau ?

* * *

Toi, tu dis : « Donnez-nous notre pain quotidien,
Enlevez-nous le froid, enlevez-nous la faim,
Enlevez-nous le mal avec la maladie,
Et le massacre et la tuerie
Et donnez-nous encore ce peu d'amour
Sans quoi nous ne pourrions pas vivre. »

* * *

Et si vous n'exauciez d'abord cette prière
Qu'est-ce que ça peut bien nous faire à nous
Le voyage interplanétaire
Et la fusée-taxi ?

Abel Jaquin.

Faut-il grouper les élèves doués?

L'auteur est directeur de l'Ecole orthogénique Sonia Shankman, titulaire de la chaire Rowley de pédagogie et professeur de psychologie et de psychiatrie à l'Université de Chicago.

Lorsqu'on veut justifier l'ouverture de classes réservées aux élèves doués, on dit souvent que, dans des classes ordinaires, ces derniers voient leur croissance intellectuelle freinée, voire contrecarrée par des conditions d'études conçues pour l'élève moyen. Il est incontestable que des classes spéciales peuvent aider les élèves doués à passer plus tôt leurs examens et à prendre plus rapidement leur place dans la société. Mais par ailleurs, en retirant ces élèves des classes ordinaires, on peut créer ainsi de sérieux problèmes pour eux-mêmes et pour la société.

On nous affirme, par exemple, que dans des classes ordinaires l'élève doué s'ennuie et ne s'intéresse plus à l'étude. Or c'est une plainte, soit dit en passant, que l'on entend plus souvent chez les adultes, parents ou enseignants, que chez les élèves. Néanmoins, sur la foi de ces plaintes, certains parents et certains pédagogues tirent la conclusion qu'il convient d'ouvrir des classes spéciales pour les enfants doués.

Certains enfants, qui comptent parmi les meilleurs élèves d'une classe, se plaignent en effet qu'ils s'ennuient à l'école ; cependant, lorsqu'on cherche à savoir pourquoi ils s'ennuient, on pénètre alors dans un domaine qui va bien au-delà du travail scolaire. Si les recherches psychanalytiques en matière de sentiments sont valables, elles montrent que le sentiment d'ennui est une défense contre une profonde angoisse. S'ennuyer est donc être angoissé.

L'élève que ses études ennuent est l'élève qui ne peut prendre de lui-même que quelques mesures constructives pour vivre avec ses angoisses. C'est pourquoi il les réprime ou les nie ; il doit demander à autrui, et notamment à ses professeurs, de le maintenir dans une sorte de frénésie du travail et de lui permettre de lutter intellectuellement avec ses camarades ; de cette façon il ne ressent pas d'angoisse.

L'enfant doué qui s'ennuie est un angoissé. Si l'on nourrit ses mécanismes de défense névrosés, on pourra peut-être répondre à certains besoins de la société ; mais nourrir une névrose n'aide certainement point un être humain.

La psychologie, tout comme la nature, a l'horreur du vide. Si le sujet d'étude ne retient point l'attention de l'élève du fait qu'il l'apprend facilement, il ne s'ensuit pas nécessairement l'ennui. D'autres travaux intellectuels peuvent occuper le temps libre. Est-il permis de supposer que l'enfant doué n'apprend que sous la pression du programme ?

Il y a quelques années, j'ai pu observer ce qu'il advenait d'un groupe d'élèves doués qui avaient été retirés d'une école privée au programme très accéléré, fondé sur l'esprit de compétition, pour être placés dans un établissement public, de bonne réputation universitaire où, par comparaison, le travail était tellement facile qu'il en devenait « ennuyeux ».

Un examen approfondi révéla, chez la plupart des jeunes ainsi transplantés, une évolution intéressante et digne d'attention. A l'école spéciale, les élèves doués ne s'étaient guère montrés aptes à faire preuve d'esprit critique. Au contraire, ils avaient beaucoup compté sur les directives de leurs maîtres. Dans l'établissement au

rythme d'étude plus lent, où ils n'avaient plus à s'inquiéter de suivre, ces élèves se sont mis spontanément à réfléchir à un grand nombre de problèmes, dont quelques-uns n'étaient pas inscrits au programme.

De leur propre chef, les élèves ont commencé à mieux comprendre l'existence des arts, la littérature et les autres êtres humains. N'ayant plus désormais à s'épuiser pour assimiler les données dont on leur imposait l'étude, ces jeunes avaient suffisamment d'énergie pour s'épanouir, élargir leurs intérêts et acquérir une compréhension beaucoup plus profonde.

Une sécurité prolongée et rarement mise en péril constitue peut-être la meilleure préparation aux difficiles problèmes intellectuels. Comme l'enfant doué apprend facilement, il acquiert un sentiment de sécurité lorsqu'il se trouve dans une classe ordinaire. D'un autre côté, si l'on met cet enfant dans une classe spéciale où les études ne sont plus aussi faciles pour lui, où il se situe à la moyenne parmi des camarades extrêmement doués, il peut en arriver à penser, comme cela se produit souvent, que ses aptitudes moyennes ne le mettent pas en mesure de surmonter des problèmes difficiles.

Les partisans des classes spéciales pour les élèves doués prétendent qu'en retirant des classes ordinaires les enfants exceptionnellement intelligents, on diminue de ce fait l'angoisse des élèves plus lents à apprendre. Peut-être. Mais comment peut-on traiter les angoisses, si ce n'est en établissant d'amicaux rapports de travail avec quelqu'un de supérieur — en l'occurrence, les camarades qui apprennent plus vite ?

A l'heure actuelle, dans beaucoup de grandes villes, les élèves restés en arrière dans les classes qui ne préparent pas aux études universitaires sont considérés comme appartenant à une catégorie inférieure. En fait, la plupart d'entre eux sont issus de foyers ouvriers pauvres. Entourés de camarades qui ne s'intéressent guère à acquérir une éducation, sans liens d'amitié avec les élèves qui veulent apprendre, et ne recevant aucun encouragement chez eux, ces enfants s'appliquent encore moins qu'ils le feraient si leur classe comportait de bons éléments avec lesquels ils pourraient s'identifier.

Pour obtenir de bons résultats à l'école, de nombreux enfants de familles économiquement faibles ont besoin d'être encouragés et stimulés par l'exemple. Or, on prive ces enfants d'un tel aiguillon en les groupant ensemble. Ils restent en arrière et deviennent des élèves de second ordre ; c'est là une situation plus propre à susciter le désespoir qu'à atténuer les angoisses. Si quelques-uns d'entre eux font montre de qualités d'initiative ou d'aptitudes exceptionnelles, on les retire de leur milieu pour les placer parmi leurs pairs, ce qui laisse le groupe des peu doués encore plus appauvri qu'il ne l'était auparavant.

Grouper les élèves de façon intelligente n'est pas sans ressembler à l'alpinisme. Dans l'alpinisme, les guides se répartissent d'ordinaire en avant et en arrière des débutants ou des grimpeurs moins expérimentés. Placé au centre du groupe, auprès d'hommes qui ont à la fois les aptitudes et l'esprit d'équipe qu'exige l'ascension, le débutant a plus de chances d'apprendre vite et bien.

Toutefois, si l'on met tous les bons alpinistes en un seul groupe et tous les mauvais dans un autre, ce dernier à toutes chances d'échouer ou même de périr.

Lorsque la discussion concernant la « meilleure » forme d'éducation de l'enfant aboutit à une impasse, on change souvent d'optique pour demander quelle est la meilleure formule pour la société. Aujourd'hui, on nous dit que pour « survivre » nous avons besoin de savants et d'ingénieurs en plus grand nombre. Nous devons donc accélérer la formation des jeunes qui ont les aptitudes requises.

Or, sait-on vraiment quels seront les besoins de la société d'ici 30 ans ? La science peut-elle garantir la survie ? La société ne pourrait-elle pas avoir un plus grand besoin d'idées neuves et originales sur la façon d'organiser une communauté mondiale ? Ne pourrions-nous pas avoir un plus grand besoin d'hommes aux vastes horizons sociaux plutôt que d'hommes de science ? Et, puisque les idées mûrissement lentement,

peut-être ce dont nous avons besoin c'est non point d'accélérer mais de ralentir notre allure déjà trop rapide.

Je ne veux point dire que nous devrions cesser de nous occuper des enfants doués, ni que nous devrions laisser les choses telles qu'elles sont. Au contraire, nos écoles peuvent et doivent être améliorées. Je veux simplement dire que les arguments présentés en faveur d'un enseignement spécial pour les enfants doués ne reposent pas encore sur des bases scientifiquement établies. Ce dont nous avons besoin maintenant, ce ne sont point des remèdes rapides, mais des expériences soigneusement équilibrées et contrôlées, fondées sur la réflexion et des plans réalisistes.

Bruno Bettelheim
(Panorama de l'Education : volume VII, numéro 2)

bibliographie

La Vie morale de l'adolescent, par Pierre Furter. Editions Delachaux et Niestlé, 1965, 289 pages.

Le problème de l'adolescence est l'un de ceux qui préoccupent le plus les pédagogues et les psychologues d'aujourd'hui. Qu'on la considère comme une simple étape dans le développement de la personnalité ou comme une période de crise, l'adolescence a quelque chose de déroutant et de mystérieux. Ce n'est guère que depuis la guerre — à la suite en particulier des ouvrages de Maurice Debesse — que l'on s'est penché sur le problème, mais avec quel intérêt ! Les 28 pages de bibliographie de cet ouvrage n'épuisent pas la liste de toutes ces publications.

Pierre Furter cherche à venir en aide aux lecteurs de langue française en leur présentant les résultats des études récentes publiées dans les pays anglo-saxons et latino-américains. Ceci nous vaut un livre d'une grande densité où quantité de problèmes sont effleurés et suggérés plutôt que résolus. Présenté sous cette forme, un tel ouvrage risque de manquer d'originalité. L'auteur y a échappé en nous présentant l'étude critique des différents points de vue et en dégageant nettement sa propre position.

Contrairement à ce que pourrait laisser croire le titre de cet ouvrage, Pierre Furter ne s'est pas limité à l'étude du problème social chez les adolescents. Il a étudié l'influence des modifications corporelles et psychologiques sur le comportement moral. C'est en prenant conscience de lui-même à l'adolescence que l'individu s'éveille à la vie morale. La rencontre avec autrui semble jouer un rôle central dans la vie juvénile : malgré les apparences, l'adolescence n'est pas un âge où l'individu est de plus en plus seul, mais c'est aussi l'apparition d'une première prise de conscience collective. L'école se doit de favoriser l'éclosion de la personnalité juvénile en adoptant une attitude de laïcité ouverte, c'est-à-dire libérée de tous les totalitarismes spirituels. Ce qui ne signifie pas qu'elle puisse ignorer l'existence d'un enseignement religieux libre.

Les conclusions pédagogiques de l'auteur ne manquent ni de vigueur ni de pertinence. Voyez plutôt :

« Puisque le maître ne pouvait plus être l'entraîneur d'hommes que sa fonction supposait, il est devenu un puits de sciences, inutiles hors de l'école, mais qui lui assurent une incontestable maîtrise dans la communauté scolaire. »

« L'enseignement secondaire donne l'impression de charrier des blocs erratiques de connaissances inutiles

dont le seul bénéficiaire est encore le corps enseignant. »

« Les maîtres secondaires ont souvent dédaigné et cru indignes de leur culture les luttes syndicales, de sorte qu'ils se sont enfermés dans un apolitisme qui, à la longue les sevrera du monde extérieur. Cet isolement social s'est doublé d'un isolement politique, de sorte que le corps enseignant est devenu inapte à la lutte syndicale. Non seulement cet isolement l'a détaché des autres corps enseignants, mais il s'est lui-même affaibli en tolérant un esprit anarchique et individualiste qui morcelle la communauté scolaire. »

Maitre secondaire lui-même, l'auteur est sévère pour ses collègues et pour les autorités. Il n'en est pas pour autant un révolutionnaire. On est même forcé de juger bien timides les conclusions auxquelles il aboutit en regard des horizons qu'il nous a ouverts.

F. B.

Entretien - Lessivage - Détachage - Repassage

de Cl. Curdy, inspectrice.

Si le titre prête légèrement à confusion en ne mettant pas assez en évidence qu'il s'agit de l'entretien en général et non pas seulement de l'entretien du linge, l'ouvrage lui-même¹ est un modèle de clarté qui atteint pleinement les buts que se sont fixés les auteurs :

1. Démontrer que les activités multiples de la ménagerie sont affaire de raisonnement et d'intelligence, et revaloriser ainsi un travail trop souvent méprisé.
2. Présenter de façon schématique les travaux d'entretien.
3. Insister sur les principes généraux d'entretien.
4. Dans le domaine ménager où tout évolue, où tout se perfectionne sans cesse, faire valoir ce qui demeure, soit les principes et les étapes d'un travail de maison rationnel.

Ce livre sera un auxiliaire précieux pour les maîtresses d'enseignement ménager et pour toutes les maîtresses de maison novices, soucieuses de systématiser leurs activités domestiques.

¹ Ed. Delta S. A., La Tour-de-Peilz, (VD).

Equipement pour les loisirs des jeunes de 13 à 25 ans

Collection « L'Education en Europe », Conseil de la coopération culturelle 1965. 105 pages. Illustré. Prix : 6 francs français ou leur contre-valeur moyenne en d'autres monnaies. En vente chez : Librairie Payot, 6, rue Grenus, 1211 Genève.

Des garçons et des filles construisant leurs propres salles de spectacles, barbouillant des toiles, modelant l'argile, accordant des violons, construisant des maquettes, courant, sautant, nageant, ramant, dirigeant des clubs, étudiant l'administration municipale, l'art oratoire, l'importance du vote..., apprenant par les loisirs à être les citoyens de l'Europe de demain — tout cela et bien plus encore est réalisable, en éloignant les jeunes de la rue, à condition d'aménager un nombre suffisant de centres où ils puissent faire le meilleur usage de leur temps libre. Partout, les activités de jeunesse exigent des bâtiments appropriés, de l'équipement et des espaces libres pour le sport et la récréation. Ces éléments participent de l'essence même de l'éducation extrascolaire, l'un des principaux domaines de la coopération culturelle en Europe.

Planificateurs et administrateurs éprouvent un besoin permanent d'informations qui leur permettent de tirer parti des idées nouvelles et réalisations modernes les plus intéressantes. Cet ouvrage — fruit d'une coopération entre le Conseil de la coopération culturelle, la Fondation néerlandaise « Des espaces pour la jeunesse » et l'UNESCO — ne prétend pas constituer un guide complet des équipements disponibles pour les activités de jeunesse en Europe. Les pays membres du CCC n'y sont pas tous représentés et les idées qui y sont avancées n'ont pas encore été toutes explorées à fond. Il vise simplement à apporter une aide à ceux qui peuvent en avoir besoin et à stimuler davantage encore la réflexion dans cet important domaine, notamment au moyen des photographies attrayantes et des plans saisissants qui en illustrent le texte.

UNE BONNE VENDANGEUSE

Elle cassait la grappe de l'ongle. Toujours fragile une grappe. Quand c'était trop dur, elle tranchait la tige à l'aide d'un petit couteau qu'elle aiguisait chaque jour avant de partir. On ne voyait guère de raisins pourris, cette année-là ; ils se révélaient intacts dans la main, glacés et couverts de gouttelettes à l'aube, chauds comme des lampes à midi. Si un grain roulait, elle le ramassait vite et le mettait dans le seau. Il ne faut rien perdre.

Le seau rempli, elle allait le vider dans la brante. Puis elle repartait. Les feuilles heurtaient son tablier, sa taille vivait, elle rejoignait ses compagnes.

S. Corinna Bille
(Douleurs paysannes)

Lorsque le typo pagine...

*Lorsque le typo pagine,
il lui faut, pour se faire,
avoir beaucoup de caractères
comme on se l'imagine !*

*Voici donc un problème de statistique
qui n'a rien de monastique
si, jusqu'à la page 100 on s'applique !*

*Et jusqu'à mille ? vous n'en avez cure ?
Ce travail pourtant n'est pas si dur
... avec une bonne méthode bien sûr !*

Questions :

Par exemple le 25e chiffre ? (Réponse : 7.)

- 1) Combien de chiffres utilise-t-on pour numérotter
de 1 à 100 ?
de 1 à 200 ?
de 1 à 500 ?
de 1 à 1000 ?

- 2) Combien de chiffres de chaque sorte ?

Bonne occasion pour attirer l'attention des élèves sur le sens des mots « chiffre » et « nombre ».

Le nombre 27 est formé à l'aide des chiffres 2 et 7.

- 3) Quel chiffre sera le N^e, autrement dit au N^e rang de la numérotation ?

4) A quel nombre appartiendra le N^e chiffre ? (entendu toujours dans la suite des nombres naturels) et quel rang le chiffre en question occupe-t-il dans ledit nombre ?

Par exemple le 1592e chiffre ?

Réponse : il appartient au nombre 567 et y occupe le 2^e rang, c'est le chiffre 6.

Exercices :

Questions comme sous 4)

pour le 77e chiffre,
pour le 150e chiffre,
pour le 200e chiffre,
pour le 675e chiffre,
pour le 999e chiffre.

Il serait fastidieux de compter à chaque fois depuis le début. Donc trouver une autre façon de faire.

Vous pourrez confronter vos résultats avec les solutions qui paraîtront ultérieurement.

F. Perret, Neuchâtel.

SOIR D'AUTOMNE

*La pluie tinte sur les tuiles.
Le jour décline peu à peu
Comme une lampe où baisse l'huile.*

*Le bois s'effeuille peu à peu,
Comme un pauvre que l'on dépouille
De son manteau couleur de rouille.*

*Au loin les grands arbres se plaignent.
Comme des flammes qui s'éteignent,
Les dahlias meurent peu à peu.*

*Sur les champs traîne un peu de brume.
L'automne s'éteint peu à peu
Comme un bûcher qui se consume.*

A. Atzenwiler

**Peindre
sans pinceau
avec
les pastels
à l'huile
PANDA**

En vente dans tous les bons magasins de la branche

**Pour vos tricots, toujours les
LAINES DURUZ**

Croix-d'Or 3
GENÈVE

CAFÉ ROMAND

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

St-François

L. Péclat

Weith
R. DE BOURG LAUSANNE
Envoyé à choix

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

imprimerie
vos imprimés seront exécutés avec goûт
corbaz sa

Du nouveau de SOENNECKEN



Winnetou, modèle à cartouches avec plume en or 14 carats carénée, de la série Soennecken +2S à deux cartouches, livrable en différents coloris, avec capuchon chromé, grand choix de becs frs. 15.—



Primar, modèle à cartouches comme Winnetou, mais avec plume d'acier spécial, becs de plumes scolaires, capuchon de couleur frs. 9.50

Primar K, modèle à piston avec plume d'acier spécial, carénée, +2S-régulateur d'encre, différents coloris, becs de plumes scolaires frs. 9.50

Kiwi, modèle à piston avec plume en or 14 carats carénée, avec +2S-régulateur d'encre, différents coloris éclatants, grand choix de becs frs. 13.50



Pony, modèle à piston avec plume en or 14 carats découverte, assortiment complet de becs conçus pour l'écriture scolaire suisse, pointes micro-polies, forme étudiée en 6 coloris, clip élégant frs. 17.50

Superior, modèle à piston avec plume en or 14 carats découverte, identique au Pony en plus grand, stylo universel pour écoliers et adultes, 4 coloris élégants frs. 22.50

+2S-supercartouche d'encre, col allongé, solidement incorporé, double joint étanche dans le porte-plume, élastique d'un côté pour faciliter le passage de l'encre (vers le bec)
Etui de cartouches à 6 pièces frs.—.75

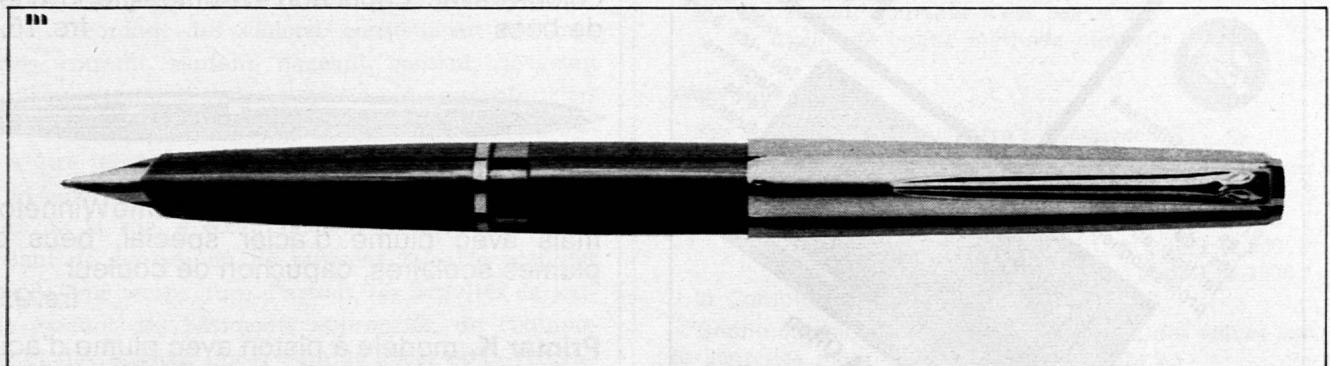
Paquets comprenant 250 cartouches pour classes entières frs. 20.—

SOENNECKEN

En vente dans les magasins spécialisés
Registra S.A., 39, Döltchiweg,
8055 Zurich.

■ Le nouveau Pelikano possède une grande plume élastique. Elle se voit bien en écrivant. ■ Grâce au capuchon non vissé moderne, il est devenu encore plus robuste et particulièrement indiqué pour les écoliers. ■ Une fenêtre circulaire permet un contrôle du niveau d'encre. ■ Le Pelikano est toujours le seul stylo scolaire équipé du régulateur «thermic» breveté. C'est pourquoi il ne crache jamais, même fortement secoué. ■ Dans le Pelikano, les cartouches ne peuvent sécher puisque le capuchon hermétique empêche toute évaporation. ■ Une cartouche de réserve est toujours sous la main; on la change sur-le-champ.

amélioré
meilleur
marché
Fr. 9.50



le nouveau Pelikano

Une nouvelle et grande action GRATUITEMENT

Films-Fixes S.A. — Tél. (037) 2 59 72

1 projecteur « Sawyer's » 500 R, entièrement automatique, avec commande à distance, lampe de 500 W, coffre, magasin de 36 dias, garantie de 6 mois, complet,
d'une valeur de **Fr. 325.—**
à l'achat de 600 diapositives à Fr. 1.60 (au lieu de 1.80)
600 × 1.60 = Prix total Fr. 960.-
(y compris 1 projecteur « Sawyer's »)

Une nouvelle et grande action

Films-Fixes S.A. — Tél. (037) 2 59 72

Prix de la diapositive jusqu'à ce jour	Fr. 1.80
Dès ce jour	Fr. 1.60
de 100 à 599 dias	Fr. 1.50
dès 600	Fr. 1.40

Une nouvelle et grande action

Films-Fixes S.A. — Tél. (037) 2 59 72

Prix de vente du projecteur « SAWYER'S » 500 R, comme ci-dessus décrit, complet
Fr. 325.—
Notre remise **Fr. 55.—**
Prix de vente actions **Fr. 270.-**
Ces prix d'actions sont valables jusqu'au 31 décembre 1965.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN E

J.A.
Montreux 1

Centrale audio-visuelle

TOUJOURS AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Films-Fixes S.A. — Fribourg Rue de Romont 20